

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 janvier 2022

COVID-19: RENFORCEMENT DE L'ACCES AU DEPISTAGE ET A LA VACCINATION

Pour faire face à l'augmentation du nombre de dépistages et améliorer l'accessibilité de la population aux tests, deux centres de dépistage seront ouverts à compter du 10 janvier 2022 : à Saint-Denis et à la Saline-les-Hauts.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie, l'ARS La Réunion rappelle à la population l'importance de :

- Se faire tester et s'isoler en cas de symptômes
- Se faire vacciner pour se protéger des formes graves de la maladie : faire au plus vite sa première injection ou bénéficier de son rappel vaccinal, qui conditionne la validité du passe sanitaire.

Ouverture de deux centres de dépistage dès le 10 janvier 2022

Le nombre de test a fortement augmenté : **76 913 tests réalisés** du 25 au 31 décembre 2021 (contre 61 726 la semaine précédente)

Face à cette augmentation de la demande et afin de faciliter le recours au dépistage, l'ARS La Réunion, en collaboration avec les laboratoires ouvrent deux centres de dépistage à compter du lundi 10 janvier 2022 :

- **SAINT-DENIS** (97490) : **Centre de la Nordev**, 1 rue du Karting
du lundi au samedi 8h- 13h30
- **SALINE-LES-HAUTS** (97422) : **Maison de santé**, 197 rue Jean Albany
du lundi au vendredi 8h-13h30

Mode de prélèvement : TAG et test RT-PCR

Le meilleur moyen de ralentir la progression de la Covid-19 et de ses variants est de stopper le plus tôt possible les chaînes de transmission en :

- **Se faisant dépister** au moindre symptôme et si on est personne contact.
- **S'isolant** pour protéger ses proches et son entourage

ATTENTION :

Depuis le 3 janvier 2022, les règles d'isolement ont évolué (pour tenir compte de l'évolution rapide de la diffusion du variant Omicron).

Combien de temps s'isoler ? À quel moment faire son test ?

Modalités d'isolement pour les personnes positives :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/je-suis-cas-confirme-covid-19?parent=14361>

Modalités d'isolement pour les personnes contacts :

<https://www.lareunion.ars.sante.fr/je-suis-personne-contact-covid-19?parent=14362>

La dose de rappel

Toute personne de 18 ans et plus ayant un schéma vaccinal complet (au moins 2 stimulations immunitaires) est éligible à la dose de rappel dès 3 mois après la 2^{ème} injection ou infection. Une stimulation immunitaire correspond à une dose de vaccin ou à une infection par la Covid-19 (à condition que cette infection ait lieu à plus de 15 jours d'une dose de vaccin).

La dose de rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messenger. A La Réunion, c'est donc le Pfizer qui est utilisé.

Le rappel renforce sensiblement la protection vaccinale contre la contamination et plus encore contre les formes graves de la maladie. Il conditionne la validité du passe sanitaire.

Les personnes qui, au 15 janvier 2022, n'auront pas fait leur rappel alors qu'elles sont à 7 mois ou plus de leur 2^{ème} injection verront leur passe sanitaire invalidé.

Au 4 janvier 2021 :

170 000 personnes ont réalisé leur rappel

270 000 personnes éligibles au rappel à 3 mois ne l'ont toujours pas fait

D'ici le 15 février 2022, un minimum de 270 000 personnes seront éligibles au rappel à 3 mois. Afin de permettre aux personnes concernées de faire leur rappel, l'ARS La Réunion a procédé à

- l'augmentation des capacités de vaccination dans les centres
- la réouverture des centres le dimanche matin, à partir du dimanche 16 janvier 2022.

Quand recevoir la dose de rappel ?

Les personnes éligibles au rappel sont celles qui ont déjà un schéma vaccinal complet, c'est-à-dire :

- à partir de 3 mois, après la deuxième injection du vaccin Pfizer (ou après la 1^{ère} injection si on a contracté précédemment la Covid-19)
- à partir de 3 mois, après l'injection additionnelle de vaccin Pfizer faite après une primo-vaccination avec le vaccin Janssen.

Retrouvez plus d'informations détaillées dans la notice « A quel moment faire sa dose de rappel ? » sur le site internet : <https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-dose-de-rappel-une-necessite-pour-maintenir-la-protection>

Activation du QR Code suite à la dose de rappel

L'injection de la dose de rappel génère instantanément un nouveau QR Code.

ATTENTION : Ce nouveau QR Code ne sera opérationnel qu'au bout de 7 jours. En attendant, les personnes sont invitées à présenter le QR Code précédemment obtenu.

Téléservice pour calculer sa date de rappel et la date de fin de validité de son passe sanitaire

Pour accompagner au mieux les personnes qui se posent des questions, l'Assurance Maladie a ouvert le 2 décembre 2021 un service en ligne qui s'adresse aux personnes de plus de 18 ans ayant terminé leur schéma vaccinal initial : « Mon rappel Vaccin Covid ».

« Mon rappel Vaccin Covid » permet à ses utilisateurs de :

- Savoir à partir de quand ils doivent effectuer leur dose de rappel contre la Covid-19
- Connaître la date de fin de validité de leur passe sanitaire s'ils ne font pas le rappel.

En répondant à 4 questions simples (date de naissance, antécédent d'infection au Covid-19, type de vaccin reçu et date de la dernière injection), chacun peut facilement savoir à partir de quelle date il est possible d'effectuer sa dose de rappel et ainsi fixer son nouveau rendez-vous de vaccination, **sans tarder**.

En cette période de rebond épidémique, **il est en effet essentiel de recevoir le rappel vaccinal dès que possible** pour renforcer son immunité face au virus du Covid-19, **et avant la fin de validité de son passe sanitaire**.

Où se faire vacciner ?

La vaccination (1^{ère} dose, 2^{ème} dose ou dose de rappel) est possible dans 7 centres de vaccination, avec ou sans rendez-vous :

- **Saint-Denis : Nordev (SDIS)**

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

- **Saint-Paul : Anciens locaux Gabriel Martin (centre du CHOR)**

Du lundi au samedi : 8h à 12h et de 12h30 à 19h30

- **Le Tampon : Salle Raymond Lauret 14^{ème} km (Croix Rouge)**

Du lundi au samedi : de 8h30 à 13h et de 14h à 18h

- **Saint-Pierre : Ravine Blanche, 32-34 Rue Mahatma Gandhi - SHLMR Résidence les Ouettes (CHU) :**

Du lundi au samedi : de 8h à 13h et de 14h à 18h

- **Saint-Joseph : Maison pour tous du centre-ville, 27, rue Paul Demange (Croix Rouge)**

Du lundi au samedi : de 8h30 à 13h et de 14h à 18h

- **Saint-André : 237 Avenue de la République (Croix Rouge)**

Du lundi au samedi : de 8h30 à 13h et de 14h à 18h

- **Saint-Benoît - GHER**

Du lundi au samedi, de 7h à 11h30 et de 13h à 17h30

A compter du dimanche 16 janvier 2022, les centres seront ouverts le dimanche matin sauf ceux de Saint-André et de Saint-Joseph.

Pour éviter toute attente en centre de vaccination, il est conseillé de prendre RDV :

- par internet : www.sante.fr
- par téléphone : **0262 72 04 04**

Les personnes souhaitant se faire vacciner peuvent également se rendre **chez leur médecin, leur pharmacien, leur sage-femme ou leur infirmier habituel ou dans une maison de santé.**

Par ailleurs, depuis le 22 décembre, **la vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans**, sur la base du volontariat. **4 centres** de vaccination accueillent, sur des lignes dédiées, les parents et leurs enfants :

- Saint Denis, Nordev
- Saint-Paul – Anciens locaux Gabriel Martin (CHOR)
- Saint-Benoît (GHER)
- Ravine Blanche (CHU)

La vaccination des enfants en centre se fait **uniquement sur rendez-vous** et nécessite la présence **d'au moins un parent**, muni d'un formulaire d'autorisation parentale signé par au moins un des parents.

Pour en savoir plus sur les modalités et les documents à fournir, RDV sur le site internet de l'ARS La Réunion : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner

Efficacité des vaccins

Les études effectuées montrent au Royaume Uni et aux USA montrent que :

- Le Risque d'hospitalisation est réduit par 2
- Le Risque d'admission en réanimation est divisé par 3
- L'efficacité vaccinale contre Omicron (schéma Pfizer uniquement) :
 - après 2 doses, l'efficacité est évaluée à 70% environ pendant près de 5 mois pour diminuer ensuite à 50%.

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 93 – 0692 65 48 66

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr

- après le rappel, l'efficacité vaccinale est de 90%